



LUTTE CONTRE LES CAMBRIOLAGES



Pour améliorer votre tranquillité et prolonger l'action des forces de l'ordre, nous nous permettons de vous adresser quelques conseils :

ATTENTION AUX ISSUES :

- Le temps est le principal ennemi du cambrioleur.
- Veillez à la fermeture des portes et fenêtres, sans oublier le garage. Leur résistance face à des outils d'effraction (pieds de biche) doit être importante.
- N'hésitez pas à renforcer votre porte d'entrée de serrures supplémentaires.
- Envisagez l'installation de systèmes d'alarmes et/ou d'éclairages extérieurs à détection.
- Fermez à double tour, même pour une absence très courte.

Un seul numéro : le **17**
ou directement votre gendarmerie



Gendarmerie
275 route de Tramayes
71960 Pierreclos

Tél : 03.85.21.06.14

cob.pierreclos@gendarmerie.interieur.gouv.fr

LA PRÉVENTION EST L'AFFAIRE DE TOUS

**Elle implique nécessairement
votre adhésion et votre participation**



APPEL A TÉMOINS



Des vols ont été commis dans votre secteur.

Si vous avez été témoins de faits inhabituels, de la présence d'un véhicule ou d'individus suspects ou si vous avez appris quelque chose sur les faits constatés, votre appel peut permettre d'éviter la commission de nouveaux faits.



Même anodins, ces éléments sont importants. Appelez directement votre brigade ou le **17** qui vous orientera.

ATTENTION A VOS CLEFS :

► En votre absence, ne laissez jamais vos clefs dans des endroits accessibles (sous le paillason, dans un pot de fleurs, dans la boîte aux lettres....).

► Ne marquez pas vos trousseaux de vos noms et adresses.

ATTENTION A CE QUI ATTIRE LES VOLEURS :

► Ne gardez pas chez vous d'importantes sommes d'argent, bijoux et valeurs même dans des cachettes que vous estimez introuvables.

► Répertoirez et photographiez vos objets de valeur, l'identification des objets est souvent la clé de l'interpellation des malfaiteurs.

ATTENTION AUX VISITEURS INCONNUS

► Méfiez vous des démarcheurs, quémendeurs, pseudo-agents de l'État ou d'entreprises de services, ils sont peut-être en repérage. En cas de doute, demandez-leur une carte professionnelle.

► L'opération «tranquillité vacances» permet de signaler votre absence à la gendarmerie.



SI MALGRÉ CES PRECAUTIONS VOTRE DOMICILE A QUAND MÊME ÉTÉ CAMBRIOLÉ



► Laissez les choses en l'état à l'intérieur et à l'extérieur afin de ne pas faire disparaître des traces ou indices susceptibles d'aider à l'identification des auteurs.

Composez le 17

ou le numéro de votre gendarmerie

#RÉPONDREPRÉSENT

Vous êtes victime

- En cas d'urgence, appelez le 17 ou 112
- En cas de cambriolage, ne touchez à rien et composez le 17
- Pour les vols, dégradations, escroqueries : www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr
- Votre sûreté a des vulnérabilités fortes, les référents et correspondants sûreté de la gendarmerie peuvent vous conseiller. Adressez-vous à votre brigade de gendarmerie : www.interieur.gouv.fr/Contact/Contacter-une-brigade-de-gendarmerie-ou-un-commissariat-de-police



Dans votre intérêt et celui de vos voisins, n'hésitez pas à signaler sans délai à la gendarmerie tous les comportements qui vous paraissent anormaux ou suspects.

Un renseignement anodin peut être utile et constituer une aide précieuse pour les enquêteurs (signalements d'individus, marque, couleur, immatriculation même partielle des véhicules...).

La sécurité publique est la préoccupation de tous.

*Les professionnels de la gendarmerie sont en permanence à votre écoute. Pour cela contactez la brigade locale ou faites le **17**.*

